



Sur la base de la lettre qu'elles ont adressée au député Maire de Cachan, les organisations syndicales du Val de Marne SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education, CGT appellent les collègues à **se rassembler aujourd'hui, jeudi 21 Mars 2013 à 18h15 devant l'école Paul Doumer**, 80 Avenue du Président Wilson, au moment où le Maire annoncera son intention.

Elles appellent tous les collègues de Cachan à **faire grève le 28 Mars** pour demander :

- Pas de mise en œuvre du Décret à Cachan en 2013 !
- Le retrait du décret sur les rythmes scolaires et l'ouverture de négociations qui prennent en compte les revendications des personnels et les besoins des élèves !

Le 21 mars à 12h

*Les organisations syndicales du Val-de-Marne,  
snuipp, snudi-fo, se-unsa, sud,cgt*

*à Monsieur le Maire de Cachan.*

*Créteil le 17 mars 2013*

*Monsieur le Député Maire,*

*Nos organisations syndicales qui ont appelé à la grève du 12 février s'adressent aujourd'hui à vous au sujet du décret sur les rythmes scolaires.*

*Comme vous le savez, répondant à notre appel, la totalité des enseignants de Cachan étaient en grève contre le décret du 24 janvier.*

*Depuis, tous les conseils d'école de la ville ont été réunis, tous les enseignants et tous les représentants de parents (à l'exception d'une abstention) de la ville ont pris position pour que les nouveaux rythmes ne soient pas mis en oeuvre à Cachan lors de la rentrée 2013.*

*Dans cette situation, il nous semble indispensable que, vous preniez en compte la demande des enseignants et des parents de votre commune et que vous demandiez un report en 2014.*

*En comptant sur votre écoute et votre attention bienveillante,*

*Soyez assuré, Monsieur le Député Maire, de toute notre considération.*

*Les organisations syndicales du Val-de-Marne,  
snuipp, snudi-fo, se-unsa, sud,cgt*